

Allocution du chef de Bureau de Zone de l'UIT en Afrique Centrale

Atelier sur les télécommunications d'urgence

Sao Tomé et Príncipe, 21-23 Septembre 2009

Auteur : **Ali Drissa BADIÉL**
Conseiller Principal/Chef bureau de zone a.i.
ITU/BDT/ROA – Yaoundé

- Excellence, Monsieur Benjamin Vera Cruz, Ministre des Œuvres Publiques, des Infrastructures, des Transports et de la Communication ;
- Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Sao Tome & Principe, AGER ;
- Mesdames et messieurs les délégués, présentateurs, représentants des secteurs public et privé ;
- Honorables invités, Mesdames et Messieurs ;

Cet atelier sur qui s'ouvre ce matin sur le thème « **Intégration des plans de télécommunications/TIC de secours dans les plans de gestion des catastrophes** » démontre, si besoin était, l'importance des télécommunications d'urgence dans la gestion des catastrophes, qu'elles soient naturelles ou causées par l'Homme.

En effet, s'il est vrai que les catastrophes, quelque soit leur nature, ne peuvent être entièrement prévenues, il n'en demeure pas moins que l'utilisation des télécommunications/TIC permettent de réduire leur impact, empêchant ainsi qu'elles ne se transforment en désastres dommageables pour le développement durable. J'en veux pour preuve l'utilisation des télécommunications/TIC dans la prévention des guerres, des incendies, des inondations, des tremblements de terre, etc. ou tout au moins pour juguler leurs conséquences sur les populations et leurs biens.

L'UIT, en sa qualité d'Agence spécialisée des Nations Unies pour les Télécommunications/TIC, n'a de cesse d'œuvrer à leur développement pour un mieux être de l'humanité en partenariat avec différents acteurs que sont entre autres les opérateurs, les régulateurs, l'industrie, les Etats et organisations membres du secteur des Télécommunications/TIC. C'est pourquoi, le Bureau de

Développement des Télécommunications (BDT), en organisant le présent atelier au profit des Etats de l'Afrique Centrale en partenariat avec l'Autorité de Régulation des Télécommunications (AGER) traduit une fois de plus son engagement à mettre les télécommunications/TIC au service des populations. Cet atelier, en rassemblant les principaux acteurs utilisant les télécommunications/TIC dans la gestion et la prévention des désastres, vise à leur permettre d'échanger des expériences entre eux et de se former à l'élaboration de stratégies concrètes et à l'adoption de dispositions pratiques visant à mettre les télécommunications/TIC au centre de la gestion et de la prévention des catastrophes par la détection précoce, la préparation et la réponse pour ainsi dire apporter un soulagement aux populations victimes de ces catastrophes.

Aussi, les travaux porteront sur les aspects politiques, réglementaires, financiers et technologiques, le tout dans une approche multi-risque compte tenu de la nature souvent complexe des désastres à gérer. Un accent particulier sera également mis sur le déploiement et la configuration de terminaux de communication dans le cadre de la gestion de catastrophes.

Enfin, je ne saurais terminer mon propos sans exprimer ma gratitude à l'endroit des Autorités de Sao Tomé et Principé pour avoir bien voulu co-organiser cet atelier avec l'UIT et j'insisterai par la même occasion sur la nécessité de coopération et de coordination entre les différents acteurs intervenant dans la gestion des catastrophes et surtout l'urgence d'intégrer les plans de télécommunications/TIC de secours dans les plans de gestion des catastrophes. Sur ce, je souhaite plein succès à l'atelier de Sao Tomé sur l'Intégration des plans de télécommunications/TIC de secours dans les plans de gestion des catastrophes.

Je vous remercie.